

E-SANTE : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE MARCHE DES SYSTEMES D'INFORMATION DE SANTE ?

Grands drivers, performances financières des éditeurs
et place des fonds d'investissement



Principaux contributeurs

Flavien Vottero
Alexandre Boulegue

Directeur de la publication
Laurent Faibis

Date de publication
Septembre 2020

Code étude
20CHE49

Site
www.xerfi.com

Prix TTC
2 532,00 euros

e-mail
etudes@xerfi.fr

Adresse
13-15 rue de Calais
75009 Paris

Téléphone
01 53 21 81 51

LA SYNTHÈSE

3

LA CONSOLIDATION SE FERA AU NIVEAU NATIONAL ET NON EUROPEEN

Des stratégies de build up au niveau européen périlleuses

Le marché des SIS a vu ces dernières années l'émergence de fonds d'investissement dans l'actionnariat des leaders menant des stratégies financières de *build-up*. Une stratégie de consolidation à première vue opportune étant donné la forte fragmentation du marché français. En juillet 2016, le fonds Ardian a ainsi racheté 60% de l'Italien Dedalus, un des leaders européens des logiciels pour les systèmes informatiques hospitaliers. Le groupe a entrepris plusieurs acquisitions d'envergure ces derniers mois en Europe : la division informatique du groupe Agfa en décembre 2019 ou l'activité Healthcare Software Solutions de DXC Technology.

Cette stratégie des fonds d'investissement pour consolider l'offre au niveau européen interroge à maints égards :

- Les stratégies financières de *build-up* visent à gagner rapidement des parts de marché en créant des synergies, des économies d'échelle, des offres transversales et des complémentarités géographiques. Ce qui est peu concevable dans l'univers fragmenté des SIS. **Il est en effet difficilement envisageable d'imposer un seul produit aux établissements hospitaliers, ces derniers ayant toujours des besoins spécifiques liés à l'historicité des infrastructures IT.**
- **L'intensité de la concurrence parapublique en France restera prégnante dans les prochaines années, ce qui limitera la rentabilité du secteur pour les investisseurs**, en particulier les fonds. Alors que le taux de résultat net des éditeurs de logiciels dans leur ensemble atteignait 9,8% entre 2012 et 2018, il ne s'établissait qu'à 6,1% pour un panel d'éditeurs spécialisé dans les SIS.
- **Les systèmes de soin européens ont chacun leur spécificité.** Alors que l'organisation de la santé est centralisée en France, l'Allemagne accorde une grande autonomie aux Länder. Le rôle et le mode d'exercice des professionnels de santé varient également d'un pays à l'autre. Enfin, le taux de numérisation des SI est particulièrement hétérogène.

En conséquence, les synergies se révèlent particulièrement survenues sinon limitées. Les initiatives des fonds d'investissement dans l'univers des logiciels de santé sont donc **très périlleuses et constituent un vrai pari sur l'avenir.**

La concentration de la demande en France rend nécessaire des rapprochements

Le marché français des SIS s'est caractérisé par une forte concentration de la demande ces dernières années. Les établissements hospitaliers se sont réunis en groupements hospitaliers territoriaux (GHT) afin d'optimiser leurs dépenses informatiques. Des appels d'offres communs

2.3. LES ÉLÉMENTS DE CADRAGE : LA DEMANDE

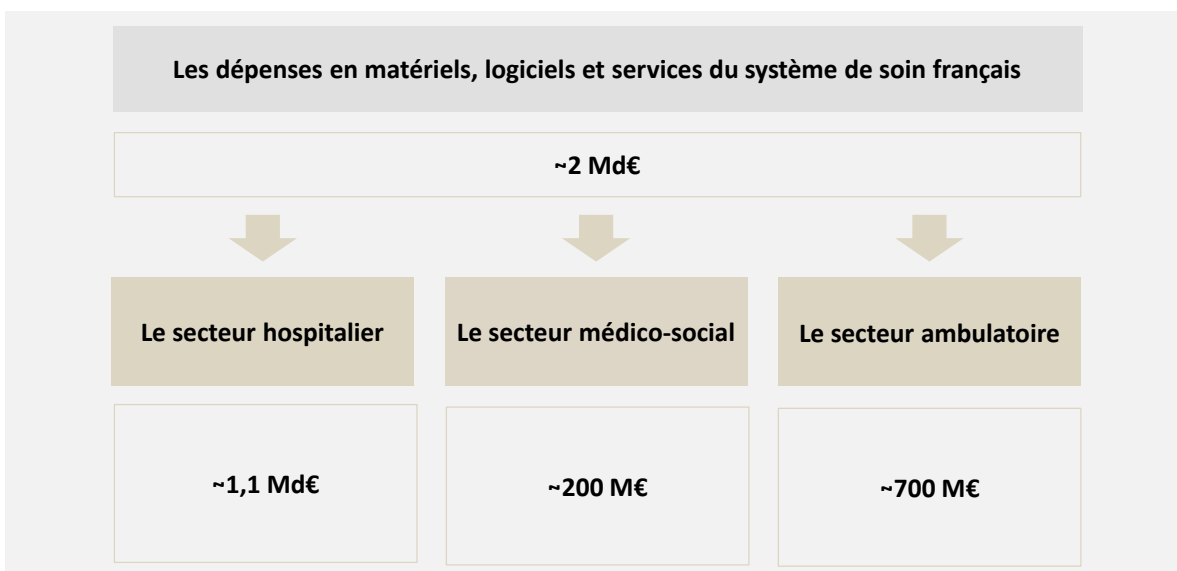
Les dépenses dans les systèmes d'information par les professionnels de santé

Un marché de 2 Md€

Les dépenses en matériels, logiciels et services informatiques par l'ensemble du système de soin français étaient estimées à près de 2 Md€ par **Xerfi**. La majorité des investissements est portée par le secteur hospitalier (1,1 Md€). Des programmations visant à numériser les hôpitaux ont été mises en place ces dernières années, stimulant d'autant plus la demande.

Concernant le secteur ambulatoire, **Xerfi** estime les charges en logiciels et matériels de la part des professionnels de santé à près de 700 M€, dont 150 M€ pour les 105 000 médecins libéraux français. En raison d'un sous-équipement important, le segment du médico-social dépense environ 200 M€ dans les équipements et logiciels numériques.

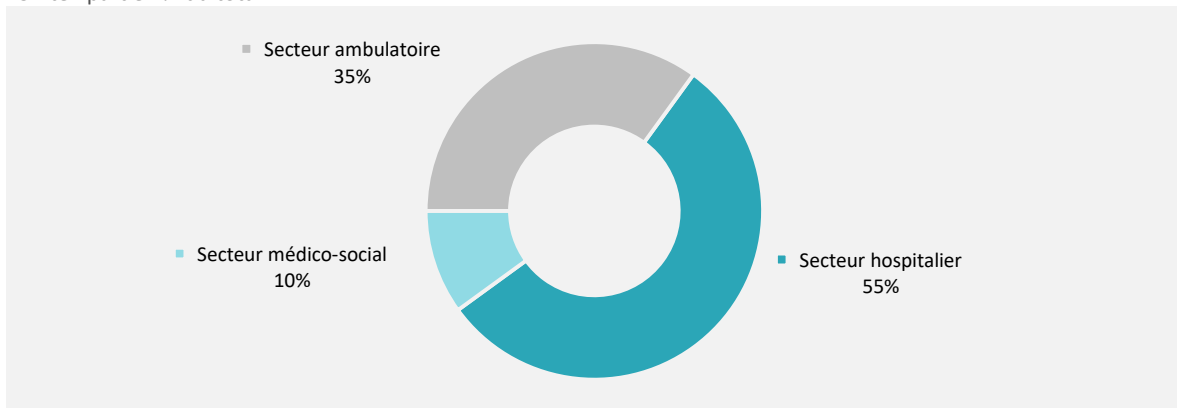
Les dépenses dans les systèmes d'information de santé



Source et estimation : **Xerfi** d'après Atlas des SIH

La répartition des dépenses dans les systèmes d'information de santé par débouché

Unité : part en % du total



Source : **Xerfi** d'après Atlas des SIH

4.2. LA DYNAMIQUE DES DÉPENSES EN SIS

L'adoption des solutions numériques par les médecins

La jeune génération plus au fait des solutions numériques

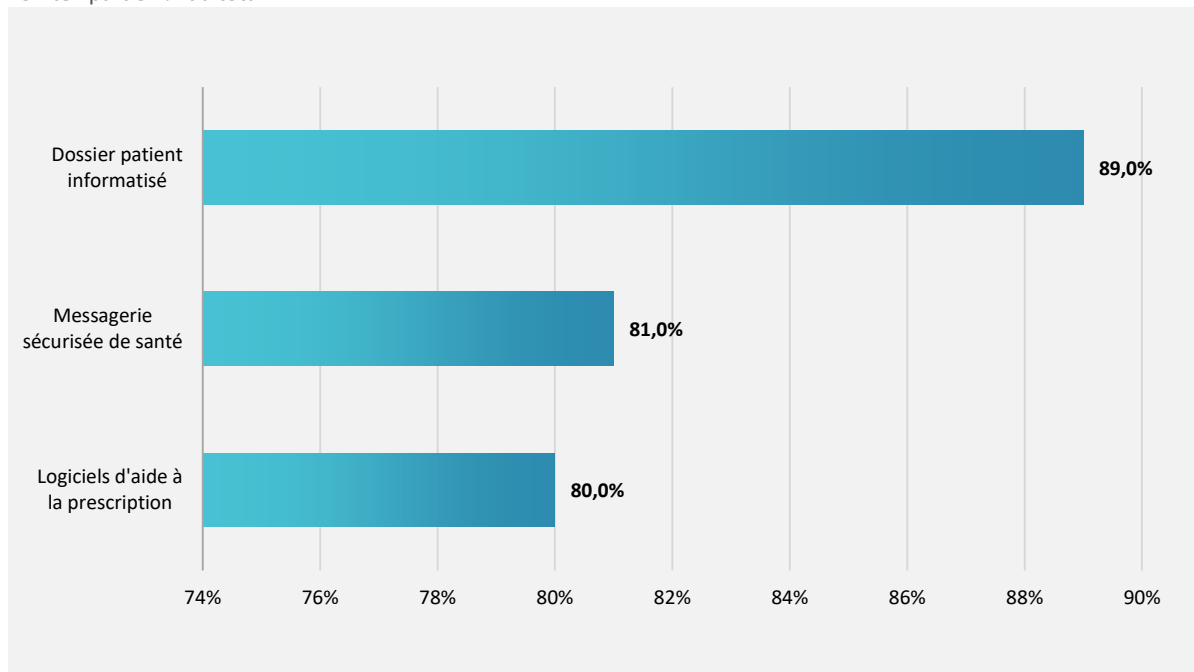
Les outils numériques se déploient dans les cabinets des médecins généralistes. Ils sont ainsi 80% à utiliser un logiciel d'aide à la prescription et même 89% à consigner les échanges et résultat des patients dans un dossier informatisé. (DPI). Dans le détail, 97% des médecins généralistes de moins de 50 ans déclarent utiliser un dossier patient informatisé, contre 79% chez les 60 ans ou plus.

L'exercice en groupe et au sein de structures collectives va généralement de pair avec une utilisation plus poussée de ces outils. L'âge et le fait d'exercer avec d'autres confrères s'avèrent donc deux facteurs déterminants pour l'utilisation des outils numériques socles en médecine générale. Les échanges entre professionnels sont, dans la très grande majorité des cas, sécurisés.

En revanche, la sécurisation des données des patients reste à améliorer. Près de la moitié des médecins généralistes déclarent héberger les données de santé de leurs patients uniquement sur le disque dur de leur ordinateur et 13 % adjoignent à ce mode de stockage un autre outil non sécurisé d'entreposage (disque dur externe par exemple). Seul un quart des médecins déclarent héberger les données de santé de leurs patients sur une plateforme locale ou régionale, ou encore chez un hébergeur agréé pour les données de santé (HADS).

La part des médecins généralistes utilisant les nouveaux outils numériques

Unité : part en % du total



Source : DRESS, enquête réalisée en juin 2020

5.3. LES NOUVELLES MODALITÉS DE LA CONCURRENCE

La concurrence des groupements d'intérêt public

Les Groupement d'Intérêt Public (GIP) concurrence déloyale pour les acteurs privés ?

Un GIP est une personne morale de droit public dotée d'une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples, qui favorise la coopération entre des partenaires publics qui vont choisir de mettre en commun leurs moyens respectifs pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général. Le recours au GIP est intéressant en cela qu'il se positionne au-dessus de l'existence des entités qui le composent, sans la supprimer, leur permettant ainsi de réaliser des projets que chacune, seule, n'aurait pu assurer économiquement.

Il s'agit d'une forme de coopération particulièrement fréquente au sein des groupements d'établissements de santé et médicaux sociaux. Les GIP du secteur de la santé peuvent détenir une autorisation d'équipements matériels lourds mais ne sont pas autorisés à exercer une activité de soins. Les GIP constitués d'établissements hospitaliers d'une région ont en outre la capacité de revendre leurs solutions à des établissements d'autres régions. À titre d'exemple, en 2019, les Hospices civils de Lyon (HCL) ont choisi de remplacer leur outil informatique de gestion économique et financière (GEF) Pegase vieillissant par le logiciel du GIP CPage. Afin de répondre au mieux aux besoins des HCL, le GIP CPage a fait évoluer son outil en intégrant des fonctionnalités spécifiques, de dématérialisation des documents notamment. Cet enrichissement sera étendu aux systèmes de l'ensemble des clients adhérents du GIP.

Les principaux groupements d'intérêt public dans le secteur de la santé

GIP	Chiffre d'affaires (*)	Positionnement
GIP MIPIH	72,0 M€	Hébergeur de données de santé certifié Éditeur de logiciels de prescription hospitalière
GIP CPAGE	21,5 M€	Éditeur de logiciels de prescription hospitalière, pour maisons et centres de santé, pour MDPH
GIP SIB	nd	Hébergeur de données de santé certifié Éditeur de logiciels de prescription hospitalière, pour maisons et centres de santé, pour MDPH
GIP SYMARIS	nd	Hébergeur de données de santé certifié Éditeur de logiciels de prescription hospitalière
GIP E-SANTE ORU PACA	nd	Éditeur de logiciels de prescription hospitalière
GIP SILPC	nd	Hébergeur de données de santé certifié
GIP e-SIS 59/62	nd	Hébergeur de données de santé certifié

(*) Données 2019 / Traitement Xerfi / Source : opérateurs et presse

Montée en puissance de l'offre publique et parapublique

Du fait, aux prémices du marché des SI de santé, de l'absence d'offreur robuste en mesure de proposer une offre complète, intégrée, évolutive et adaptable aux besoins métiers, les GIP, qui connaissent particulièrement bien la réalité du terrain, ont cherché à développer des offres répondant au mieux à leurs besoins. Ils ont connu une montée en puissance rapide, constituant une offre publique et parapublique qui vient concurrencer directement les opérateurs privés en leur limitant le potentiel du marché, faussant ainsi un peu le jeu concurrentiel. Le Lesiss, qui entreprend de dénoncer la concurrence jugée déloyale exercée par les opérateurs publics et de ralentir la distorsion de la concurrence induite. Ainsi, en mai 2019, le directeur général du GIP Mipih Pierre Maggioni, a été mis en examen pour trafic d'influence et prise illégale d'intérêt à la suite d'un dépôt de plainte en 2018 du Lesiss.